

Groupe de travail sur la Liaison Secondaire-Supérieur en lettres (LSS-L)

Formation DAFPA

Première session (2014) – Université d'Evry Val d'Essonne (UEVE), Bâtiment « Île-de-France »,
salle 208, le 10 juin 2014.



→ *Compte rendu rédigé par les formateurs-coordonnateurs. À noter que ce compte rendu est complété par le support de présentation réalisé par les formateurs, mais aussi par les quatre fiches-actions élaborées lors du travail en atelier.*

Formateurs / coordonnateurs du groupe : Florent Trocquet-Lopez, Professeur de Lettres au Lycée Georges Brassens, et **Sylvain Saint-Pierre**, Professeur de Lettres au Collège Paul Éluard.

Liste des présents : Clarisse Albert, Chargée d'orientation et d'enseignement professionnel à l'UEVE ; **Serge Bardet**, Maître de conférence en Histoire, Responsable Licence Histoire, 2d VP Recherche à l'UEVE ; **Muriel Bassou**, Professeur de Lettres au Lycée G. Brassens ; **Guillaume Casabianca**, Professeur d'Histoire-Géographie au Lycée G. Brassens ; **Thomas Fronteau**, Professeur de Philosophie au Lycée G. Brassens ; **Estelle Ziercher**, Professeur de Lettres au

Lycée Truffaut ; **Tristan Isaac**, Professeur de Lettres classiques au Lycée du Parc des Loges ; **Ghislaine Laccarrière** Professeur de Lettres classiques au Lycée Marie Laurencin ; **Claire Macé**, Professeur de Lettres au Lycée Truffaut ; **Clémence Maucourant**, Professeur de Lettres au Lycée G. Brassens ; **Laure Mogentale**, Professeur de Lettres au Lycée G. Brassens ; **Sabine Saingré**, Professeur de Lettres au Lycée Truffaut ; **Laurence Vapaille**, Maître de conférence en Droit public à l'UEVE.

Organisation de la demi-journée de stage :

1. Accueil des stagiaires, présentations, mise en place d'une mailing-list et constitution de ce groupe de travail.
2. Tour de table permettant de formuler à la fois les besoins ressentis par les enseignants dans leur pratique pédagogique quant à la maîtrise des connaissances et compétences nécessaires aux études supérieures, mais aussi au renforcement de l'autonomie des élèves futurs étudiants au lycée. Chaque participant fait également état des expériences qu'il/elle a lui/elle-même mises en œuvre ou auxquelles il a contribué pour répondre à ces besoins.
3. Présentation par les formateurs :
 - Des objectifs du projet LSS-Lettres
 - Des quelques étapes qui ont marqué sa création.
 - Des projets similaires conduits dans d'autres académies (Rennes, Nancy, Lyon)
 - Des dispositifs existants dans l'Académie de Versailles, et en particulier dans le bassin d'Evry, avec l'UEVE.
4. Echanges, débats avec les stagiaires.
5. Temps de travail en 4 ateliers, avec rédaction d'une fiche-action par chaque groupe.

6. Séance plénière : compte-rendu à l'oral des ateliers.
7. Bilan de la demi-journée, perspectives pour le suivi du travail.

1/ Constitution du groupe de travail

Il est pris acte de la constitution d'un groupe de travail, réunissant les personnes présentes, qui se veut pérenne dans sa composition, même s'il demeure bien entendu ouvert à toute personne, enseignant(e) du Second degré ou du Supérieur, documentaliste, membre de la Direction de la Réussite étudiante (DRE) de l'UEVE, qui souhaiterait en faire partie. La tenue de cette formation dans les locaux de l'UEVE constitue à ce titre un symbole fort de l'engagement de tous les acteurs, notamment ceux du Supérieur.

Le groupe se rencontrera à intervalle régulier : la fréquence d'une demi-journée par trimestre est envisagée. Le dispositif d'accueil de ces réunions sera le même qui a été mis en place pour cette première session, à savoir **une formation organisée par la Direction d'Appui à la Formation des Personnels (DAFPA) de l'Académie de Versailles**. Florent Trocquet-Lopez et Sylvain Saint-Pierre assureront la coordination du groupe, la synthèse et la mise en forme des matériels produits, l'organisation des rencontres, mais aussi la liaison entre les équipes enseignantes du Secondaire et du Supérieur d'une part et la Direction de la Réussite étudiante (DRE) représentée lors de cette première session par Clarisse Albert, ainsi que la direction de l'UEVE et les chefs d'établissement du Bassin d'Evry d'autre part.

Les stagiaires se sont vu proposer d'assumer **un rôle de professeur ressource** au sein de leur établissement, qui consiste à transmettre les informations à l'équipe éducative et à mettre en oeuvre les actions conçues lors des formations. **Clarisse Albert** (UEVE), **Sabine Saingré** (Lycée Truffaut) et **Tristan Isaac** (Lycée du Parc des Loges) ont accepté d'être les professeurs référents de leurs établissements respectifs.

Le groupe produira des outils pédagogiques directement exploitables, ainsi qu'un matériel de réflexion, qui feront l'objet d'une mise en forme, et qui pourront être mis à la disposition des collègues grâce aux **espaces numériques dédiés** qui pourront être mis en place par l'UEVE, et par les lycées participant au projet LSS-L qui le souhaitent.

Enfin, **le groupe de travail LSS-L va se doter d'un Dossier numérique partagé**, où pourront être archivés les documents réalisés, mais aussi les propositions, projets à développer au sein du groupe, afin que la circulation de l'information soit aisée et directe pour tous les membres du groupe, et ne pas multiplier inutilement les échanges de courriels. Les formateurs-coordonnateurs se chargeront de la mise en place de ce dossier en septembre 2014. Il pourra ensuite être enrichi par n'importe quel membre du groupe.

2/ Objectifs du groupe de travail

Le groupe prétend répondre à un besoin mutuel exprimé par les équipes éducatives du lycée, qui ont à coeur de penser leur formation en l'ouvrant aux exigences du Supérieur, et de permettre la réussite



de leurs élèves dans leurs études post-baccalauréat, et par l'Université, qui a à coeur d'améliorer les taux de réussite des étudiants, notamment lors de la première année, décisive, et qui constitue pour nombre d'étudiants un obstacle infranchissable.

Clarisse Albert expose **les différents dispositifs jusqu'à présent mis en oeuvre** : les cordées de la réussite, APB, l'orientation active, des entretiens avec des enseignants-chercheurs, des projets d'immersion avec certains établissements dont le Lycée du Parc des Loges. Cependant, il semble que ces dispositifs conviennent principalement aux élèves à haut potentiel. De plus, l'accompagnement au travail universitaire reste insuffisant. Laurence Vapaille rapporte ainsi que le taux de réussite en Première année de droit est de 15 à 20 % en moyenne, taux qui s'explique par des problèmes d'orientation autant que de maîtrise des compétences requises par le cursus. Serge Bardet constate également que le département d'Histoire fait face à de moins en moins d'inscrits et à une croissance très forte des bacheliers professionnels avec des taux de réussite très faibles. Ces étudiants s'inscrivent tardivement car ils ont été refusés partout. L'UEVE fait alors face à des difficultés importantes de gestion, d'orientation, et de formation de ces étudiants très fragiles. Dans ce contexte, les résultats en L1 notamment sont insuffisants, le problème étant accru en ce qui concerne les étudiants détenteurs de baccalauréats professionnels. Il apparaît donc que cette formation répond à un réel besoin, aussi bien du Secondaire que du Supérieur. Il sera même souhaitable d'agréger au groupe de travail LSS-L des collègues enseignants en filières professionnelles.

Un constat général se dessine : **l'un des leviers essentiels de la liaison Secondaire-Supérieur est le travail sur les représentations que peuvent se faire les lycéens de leur parcours d'études supérieures.** C'est d'une prise de conscience des exigences de ce parcours, des besoins de formation complémentaire, que peut procéder un travail de remédiation aux lacunes et d'approfondissement des acquis en lettres et communication. Ce champ de compétence étant à la fois transversal et fondamental quel que soit le parcours choisi, le projet LSS-L prétend initier un travail qui devra être étendu à d'autres disciplines. **La spécificité de la population scolaire et universitaire du Bassin d'Evry** fait de cette expérimentation à la fois une nécessité et une expérience-pilote des plus riches, qui pourra inspirer d'autres initiatives dans d'autres bassins de l'Académie de Versailles.

3/ Moyens mis en œuvre

S'inspirant du travail déjà expérimenté dans d'autres académies, le groupe de travail LSS-L mobilise l'outil des **fiches-actions**, permettant de présenter un projet, ses objectifs, ses modalités de mise en œuvre, les moyens qu'il nécessite. L'idée est que les séances de travail en ateliers mêlant enseignants du Supérieurs et enseignants du Secondaire permettent d'élaborer **des projets réalisables en classe**, tenant compte des contraintes d'agenda propres à l'Université et au Lycée, ainsi que des programmes qui encadrent leurs pratiques. Ces projets valoriseront les contacts entre étudiants et lycéens, et surtout l'immersion des lycéens en milieu universitaire : bibliothèque universitaire, éventuellement cours de TD ou en amphi., entretiens avec chargés de TD ou Professeurs, orientation active expliquée dans les lycées. L'objectif est d'amener les élèves de lycée à exploiter le plus possible toutes ces ressources afin de travailler à la fois la méthodologie et l'orientation.

À cet égard, il est insisté sur le caractère stratégique de **la participation des documentalistes des lycées et de l'UEVE**. Il faudra faire en sorte que ces collègues puissent autant que possible se joindre aux travaux du groupe de travail LSS-L.

Serge Bardet rappelle également l'existence des « **Emplois d'Avenir Professeurs** » (**EAP**), étudiants rémunérés dans le cadre d'un dispositif ministériel pour assumer des fonctions éducatives durant leur cursus universitaire, et recrutés pour leur sérieux et la qualité de leur engagement. Ces étudiants pourraient être mobilisés dans le cadre du projet LSS-L.

En ce qui concerne la question des heures nécessaires à l'implication dans le projet, qui est également soulevée, plusieurs solutions peuvent être envisagées : heures supplémentaires exceptionnelles (HSE) pour les enseignants du Secondaire, heures d'Accompagnement personnalisé (AP) en classe de Terminale, qui permettraient aux élèves des filières autres que la filière littéraire de bénéficier d'un enseignement spécifique en lettres et communication, adapté aux filières envisagées. Estelle Ziercher, professeur au Lycée François Truffaut, mentionne l'existence d'un dispositif de ce genre dans son lycée, mais il a dû être abandonné suite à la réduction des dotations horaires globales (DHG) dans les EPLE. En ce qui concerne l'Université, le projet LSS-L s'inscrit pleinement dans les objectifs du **plan pluriannuel « Réussite en Licence »**, mis en place dans les universités françaises depuis 2007.

Autant que faire se peut, **les projets conçus par le groupe LSS-L devront s'inscrire dans le cadre des programmes existants**, tout en permettant une ouverture aux exigences du Supérieur, et mobiliser par exemple les dispositifs qui sont déjà conçus en ce sens, comme les Travaux personnels encadrés (TPE), qui permettent d'initier les lycéens futurs étudiants aux techniques de la recherche universitaire.

Trois **axes** ont été proposés par les formateurs-coordonnateurs au travail du groupe :

- 1. Développer l'autonomie des élèves futurs étudiants.**
- 2. Développer les compétences d'expression écrite et orale de la pensée.**
- 3. Contribuer à développer l'orientation active des élèves futurs étudiants.**

Il est décidé, pour le travail en atelier de cette première session, de se concentrer sur les deux premiers axes, le dernier relevant davantage des instances de direction de l'UEVE et des Lycées du Bassin.

Les fiches actions



L'exigence qui porte l'élaboration des fiches actions est celle ne pas proposer une remédiation sous forme de répétition. L'idée est de décroiser les enseignements afin de jouer sur les représentations des élèves et de produire en eux des déclics. Il ne s'agit donc pas de proposer des exercices formels pour travailler la maîtrise de la langue - chose

qui doit être réalisée par ailleurs - mais de créer des situations complexes les conduisant à se questionner sur eux, leur environnement, leur orientation, et sur les outils langagiers dont ils disposent.

La fiche axe 3 propose ainsi de travailler l'autonomie des élèves/étudiants. Les lycéens assisteront par petits groupes à des TD (L2 droit par exemple). Ensuite, le chargé de TD sera invité dans la classe pour réaliser un débriefing. Une évaluation écrite et/ou orale pourra être proposée.

La fiche action 4 - 1 concentre le travail sur l'organisation de la pensée et des idées. L'activité proposée est un concours d'éloquence dans un cadre contraint. Il s'agit de partir d'une mise en situation où les élèves seraient obligés d'articuler des raisonnements complexes, impliquant une maîtrise de la langue parfaite. Un regard extérieur sera porté sur leur production écrite et orale, soit par des enseignants volontaires, soit par des étudiants stagiaires qui se destinent à l'enseignement (emploi avenir-professeur), soit par des étudiants qui participent aux cordées de la réussite. L'activité propose de décliner l'analyse d'une oeuvre sous forme de procès. Il repose sur deux parties (l'analyse de l'oeuvre et la plaidoirie/réquisitoire).

L'action proposée par la fiche 4-2 consiste à initier les élèves au travail de recherche universitaire. Ainsi, des compétences telles que la communications, la mise en forme des idées, l'esprit de synthèse, pourront être travaillées. Cette activité amènera les élèves à réfléchir sur leurs représentations de l'université, ainsi que sur la notion de « source » et sur celle de plagiat. L'idée est de proposer un travail en philosophie, littérature ou Histoire, un sujet de type Bac. La problématisation aura déjà été amorcée en amont. Le professeur donnera une bibliographie indicative. Il s'agira de synthétiser un ouvrage ou un article, et ensuite de préciser la notion en concevant un plan. Le cadre sera à la fois celui du Bac et de la recherche dans le Supérieur. Ensuite, il s'agira d'articuler entre elles les fiches de synthèse en vue de produire une dissertation. L'évaluation pourra porter sur cette dissertation ou alors, on proposera aux élèves un sujet de dissertation sur le même thème.

La fiche 4-3 propose de conduire les lycéens à réfléchir à ce qu'ils sont et ce qu'ils veulent être les années suivantes. Il s'agit de travailler l'image filmique en déclinant l'analyse en différents volets : historique, sociologique, juridique. Un film tel qu'un documentaire de Depardon ou *Un Prophète* d'Audiard semble convenir tout particulièrement, d'autant que ce dernier est au programme de l'Option obligatoire Cinéma et Audiovisuel au baccalauréat pour les années 2014-2015 et 2015-2016. Un lien pourrait être fait avec le Bac cinéma. L'action s'inscrira dans le cadre d'un projet TPE, destiné à

conduire les élèves « hors les murs » du lycée et à les amener à consulter la bibliothèque universitaire, les archives. On peut également imaginer un travail sur les archives départementales de l'Essonne. Les thèmes seront fixés à l'avance.

La fiche 4-4 entend organiser un prix littéraire. L'approche serait transversale et transdisciplinaire : Histoire, Lettres, Anglais, etc. Il s'agira de faire lire un ouvrage d'un auteur contemporain puis d'organiser des ateliers d'écriture en partie en Accompagnement personnalisé et en enseignement d'exploration. Ils prendront la forme d'articles critiques, éventuellement mis sur un blog, et de débats à l'oral. Chaque livre sera travaillé 3h/6h, en fonction du programme. La remédiation proposée portera sur l'esprit critique, la rédaction et le rapport actif au livre. Le lien avec le Supérieur se trouve à la fois dans la rencontre avec l'écrivain et dans le défi lecture. C'est pourquoi le livre devra contenir des enjeux juridiques, historiques, sociologiques, susceptibles de nourrir le travail de lycéens comme de jeunes étudiants. L'idée est de proposer un défi lecture, un débat oral, une controverse. La rencontre aura lieu à l'UEVE. Le problème du financement de la rencontre avec l'écrivain se pose.

Bilan et perspectives

Pour le secondaire :

Pour la première fois depuis le début du projet LSS-L, les cadres généraux d'activités pédagogiques ont été conçus. **Ces activités seront innovantes, décloisonnées, transversales. Elles combineront mise en situation et remédiation.**

Il conviendra à l'avenir **d'entrer plus en détail dans ces activités** pour concevoir précisément et concrètement la séquence de travail qui sera proposée aux élèves.

On peut penser que la mise en oeuvre concrète des activités dans les établissements aura un effet d'entraînement. Ainsi, le groupe de travail pourra s'étoffer.

Pour l'UEVE :

De la même manière, la mise en oeuvre de ces activités à l'UEVE aura **un effet d'entraînement aussi bien chez les enseignants/responsables pédagogiques que chez les étudiants.**

Le volet formation des enseignants du Supérieur à la difficulté scolaire a également été abordé. Comme l'a dit Laurence Vapaille : « À l'université, nous avons des enseignants, pas des pédagogues ». Or, ces mêmes enseignants font face à un public fragile. La question essentielle se pose de savoir comment développer une réflexion de type pédagogique à l'université.

Enfin, la question de **l'évaluation de la maîtrise de la langue de façon transdisciplinaire a été soulevée.**

Bilan général

L'action mérite d'être poursuivie et même amplifiée. Ce sera l'objectif des prochains stages. **L'objectif est de mettre en application les activités conçues dès l'année scolaire 2014-2015.** Un suivi et un bilan sera proposé. Ainsi, des aménagements et des ajustements pourront être réalisés.

De même, **l'action doit également gagner en visibilité.** Les textes théoriques, Powerpoint, fiches actions et descriptifs d'activités doivent être accessibles à tous. Pour cela, Florent Trocquet-Lopez et Sylvain Saint-Pierre soumettent la proposition de les faire apparaître sur le site académique du Rectorat de Versailles et sur celui de l'UEVE. Ainsi, toute personne cherchant à s'informer sur le continuum Bac - 3 / Bac +3 aura accès à ce travail.